

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieu de la formation
Angers

Contact

Pascale CHAMPAGNE
Tél 02 41 73 59 44
pascale.champagne@univ-angers.fr

Responsables pédagogiques

Pr Alain FURBER
Dr Jacques LAPORTE
CHU d'Angers
Service de Cardiologie
Tél : 02 41 35 34 13

Adresse web

www.univ-angers.fr/fcsante



Partenaires



Université de Bretagne Occidentale



UNIVERSITÉ DE NANTES



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

ECHOCARDIOGRAPHIE

Présentation

L'échocardiographie a acquis une place considérable en Cardiologie. Cet examen fournit des renseignements très importants dans la majorité des cardiopathies de l'adulte et l'enfant. La pratique de l'échocardiographie nécessite une connaissance approfondie de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie cardiaque.

Objectifs

- Assurer la connaissance des techniques de l'échographie, de l'échocardiographie doppler, de ses indications et de ses principaux résultats qualitatifs et quantitatifs dans divers pathologies.
- Délivrer un enseignement théorique et pratique de l'échocardiographie de façon homogène au sein de plusieurs universités.

Public visé

- Médecins de nationalité française ou originaires d'un pays de la CEE, titulaires d'un diplôme de docteur en médecine leur permettant d'exercer, dans leur pays d'origine, une spécialité en pathologie cardio-vasculaire et/ou en anesthésie.
- Internes titulaires régulièrement inscrits au DES de pathologie cardio-vasculaire ou d'anesthésie ou au DESC de réanimation.
- Médecins étrangers hors CEE titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et titulaires d'un D.E.S. de cardio et/ou d'anesthésie leur permettant d'exercer ces spécialités dans leurs pays, ou régulièrement inscrits en AFS/AFSA de Cardiologie ou d'Anesthésie.

Conditions d'accès à la formation :

Pour les médecins de nationalité française seront acceptés : le DES de pathologie cardio-vasculaire, le CES de cardiologie ou son équivalence, le DES d'anesthésie, le DESC de réanimation, le CES d'anesthésie ou ses équivalences.



Mise à jour | novembre 2018 | Impression service reprographie UA

16 boulevard Daviers | 49100 Angers
Tél. 02 41 22 66 00
fcsante@contact.univ-angers.fr

— Programme

- Enseignement théorique de 30 heures par an.
- Enseignement pratique délivré sur les lieux de stage et sanctionné par la validation d'un carnet de stage.
- Le stage pratique du niveau 1 est sanctionné par la validation de 120 examens échocardiographiques.
- Le stage pratique de niveau 2 est sanctionné par la validation de 120 examens supplémentaires comprenant des échocardiogrammes par voie œsophagienne.

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 2 ans
- Calendrier : 1ère année : 2 séminaires de mars à avril. 2ème année : 3 séminaires de janvier à avril. Examen en juin.
- Validation : Chaque année : épreuve écrite de 2h sanctionnant les connaissances théoriques et comprenant plusieurs questions et plusieurs cas cliniques, épreuve pratique sous forme de la validation du carnet de stage.

Modalités pratiques :

- Candidature : Adresser un CV et une lettre de motivation à pascale.champagne@univ-angers.fr avant le 30 novembre
- Sélection des dossiers : les candidatures seront étudiées par ordre d'arrivée
- Début de la formation : janvier
- Nombre d'inscrits : 10 maximum par Université
- Coût de la formation : formation initiale 320 euros par an (+ droits universitaires), formation individuelle 800 euros par an (+ droits universitaires), formation financée 900 euros par an (+ droits universitaires).

Visitez notre site

